# Manuel

# Système de monitoring de la Nouvelle politique régionale (CHMOS)

Quand faut-il faire quoi ?	
Inscription et connexion	3
Inscription	3
Connexion	3
Navigation	3
Saisir et mettre à jour des projets	3
Créer un nouveau projet	
Ajouter des versements au projet	6
Saisir un prêt	6
Saisir une suspension de prêt	7
Saisir une perte de prêt	8
Clôturer le projet	8
Faire un rapport	g
Rédiger un rapport et le valider	g
Actualiser la planification et la réalisation des outputs	10
Actualiser le modèle d'efficacité	10
Mettre à jour les rapports de prêts	11
Actualisation du plan financier (par le SECO)	12
Créer un programme	13
Créer la structure du programme	13
Créer le modèle d'efficacité	14
Créer le plan financier	15
Autres	16
Foire aux questions (FAQ)	16
Contacts	16
Webineire	16

# Quand faut-il faire quoi ?

	Date butoir :	État des données au :	Tâches à s'acquitter	Créer un programme
2023	janv. – juin			
année 0	juill.	mai	Rédiger le rapport final provisoire	Créer un programme
			Actualiser le modèle d'efficacité 2020–23	
			Actualiser la réalisation des outputs 2022–23	
			Saisir et mettre à jour les projets	
	août – nov.			
	déc.	déc.	Mise à jour globale des prêts à problème <sup>1</sup>	
2024	janv.			
année 1	févr.	déc.	Rédiger le rapport final définitif	
			Actualiser le modèle d'efficacité 2020–23	
			Actualiser la réalisation des outputs 2022–23	
			Saisir et mettre à jour les projets	
			Remboursements et intérêts au SECO	
			Créer la planification des outputs 2024	
	mar – juil			
	août	juin	Saisir et mettre à jour les projets	
	sept. – nov.			
	déc.	déc.	Mise à jour globale des prêts à problème	
2025	janv.			
année 2	fév.	déc.	Actualiser la planification 2025 et réalisation 2024 des outputs	
			Saisir et mettre à jour les projets	
			Remboursements et intérêts au SECO	
	mars – juill.			
	août	juin	Saisir et mettre à jour les projets	
	sept. – nov.			
	déc.	déc.	Mise à jour globale des prêts à problème	
2026	janv.			
année 3	févr.	déc.	Rédiger le rapport intermédiaire	
			Actualiser la planification 2026–27 et réalisation 2025 des outputs	
			Saisir et mettre à jour les projets	
			Remboursements et intérêts au SECO	
	mars – juill.			
	août	juin	Saisir et mettre à jour les projets	
	sept – nov.			
	déc.	déc.	Mise à jour globale des prêts à problème	
2027	janv.			
année 4	févr.	déc	Saisir et mettre à jour les projets	
			Remboursements et intérêts au SECO	
	mars – juill.			
	juill.	mai	Rédiger le rapport final provisoire	Créer un programme
			Actualiser le modèle d'efficacité 2024–27	
			Actualiser la réalisation des outputs 2026–27	
			Saisir et mettre à jour les projets	
	août – nov.			
	déc.	déc.	Mise à jour globale des prêts à problème	
2028	janv.			
année 5	févr.	déc.	Rédiger le rapport final définitif	
			Actualiser le modèle d'efficacité 2024–27	
			Actualiser la réalisation des outputs 2026–27	
			Saisir et mettre à jour les projets	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les nouveaux prêts à problème doivent être signalés immédiatement.

# Inscription et connexion

# Inscription

Un compte CH-LOGIN est requis pour accéder au site web. Deux interfaces sont disponibles : L'interface de production, qui permet d'établir le compte rendu effectif, et l'interface de test, qui permet de tester sans risque les diverses fonctionnalités. Si vous souhaitez accéder aux deux interfaces, vous devez créer un CH-LOGIN distinct pour chacun. La procédure d'inscription est la même pour les deux interfaces, mais le site web d'accès est différent :

Interface de production : <a href="https://www.chmos.admin.ch/app/chmos">https://www.chmos.admin.ch/app/chmos</a>
Interface de test : <a href="https://www.chmos-vp.admin.ch/app/chmos">https://www.chmos-vp.admin.ch/app/chmos</a>

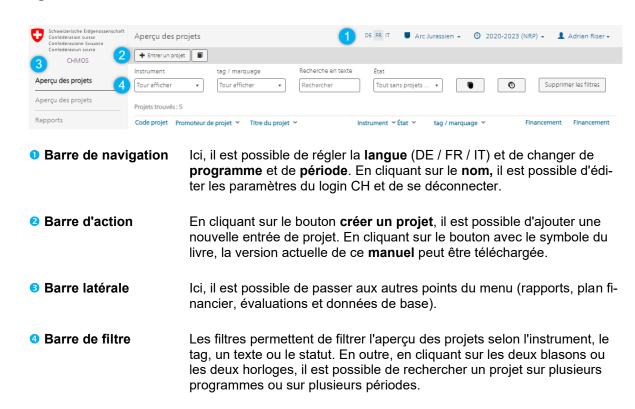
#### Instructions:

- Accédez au site web de l'interface pour lequel vous souhaitez demander l'accès (par exemple <a href="https://www.chmos.admin.ch/app/chmos">https://www.chmos.admin.ch/app/chmos</a>) et cliquez sur "Créer un compte" (vous pouvez également vous enregistrer avec votre eID cantonale).
- 2. Suivez les instructions ou le guide sur le site <a href="https://help.eiam.swiss/?c=h!chregister&l=fr">https://help.eiam.swiss/?c=h!chregister&l=fr</a>.
- 3. Une fois que vous avez enregistré avec succès votre login CH, accédez à nouveau au site web de l'interface auquel vous souhaitez demander l'accès. Acceptez les conditions d'utilisation et cliquez sur "Continuer".
- 4. Nous vous informerons dès que vous aurez accès à CHMOS.

#### Connexion

1. Accédez au site web de l'interface auquel vous souhaitez accéder (par exemple https://www.chmos.admin.ch/app/chmos) et connectez-vous avec le CH-LOGIN.

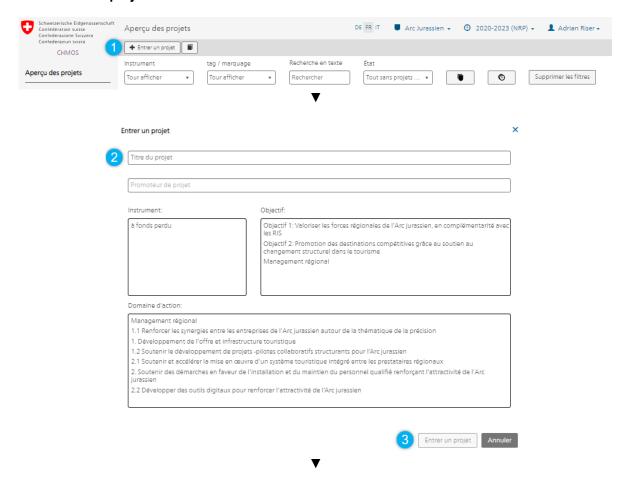
# **Navigation**



# Saisir et mettre à jour des projets

Les cantons doivent rapporter les mesures de soutien octroyées et versées. Pour cela, il faut entrer tous les six mois les nouveaux projets des mois précédents et mettre à jour les projets antérieurs.

#### Créer un nouveau projet



Cliquez sur **1** Entrer un projet pour ouvrir le masque de saisie des informations de base sur le projet (**2** titre du projet, porteur de projet, instrument, objectif et domaine d'action). Lors de la saisie du porteur de projet, les inscriptions existantes des porteurs de projet sont automatiquement recherchées. Si possible, utilisez une entrée existante. Si le porteur de projet n'existe pas encore, vous pouvez créer une nouvelle entrée. Cliquez sur **3** Entrer un projet pour créer le projet.



- Barre d'action
- Cliquez sur **supprimer le projet**, le projet peut à nouveau être supprimé. À partir du statut « octroi », la suppression n'est plus possible.
- Cliquez sur ✓ pour enregistrer les modifications.
- Cliquez sur **X** pour annuler sans enregistrer les modifications.

**Le statut du projet** peut être modifié sous le titre du projet. Vous ne pouvez changer le statut que dans la direction de la flèche. Si exceptionnellement, vous devez repasser du statut « décompte final » au statut « octroi », contactez chmos@seco.admin.ch.

àfp prêt

Ébauche

 $\blacksquare$ 

Vous pouvez modifier le projet librement et aucun champ obligatoire n'est requis. Cependant, le projet ne sera pas pris en compte dans les évaluations.

#### Octroi

- •
- Vous devez remplir tous les champs obligatoires. Vous pouvez saisir des versements.

# Décompte final

- •
- Tous les versements ont été effectués. Les champs qui ne sont plus utilisés sont bloqués.

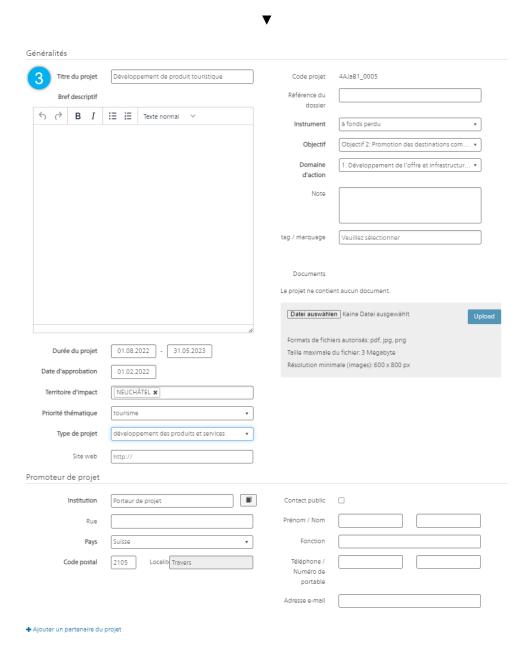
# Amortissement intégral

 Le prêt est intégralement amorti. Le solde des remboursements doit être 0 (zéro).

#### **Annulé**

X

★ Le projet est supprimé et n'apparaît plus dans les évaluations.

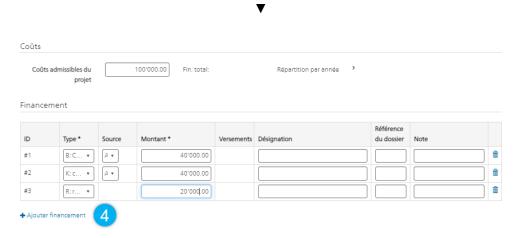


Les conditions suivantes doivent être remplies pour que vous puissiez faire passer un projet au statut « octroi » :

Vous devez remplir les champs obligatoires marqués 3 en gras :

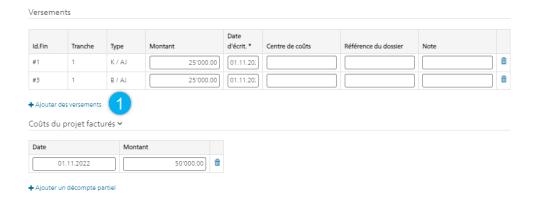
- Titre du projet
- Bref descriptif
- Durée du projet

- Date d'approbation
- Territoire d'impact : sélectionnez toutes les régions applicables
- Priorité thématique (programme pluriannuel) : choisissez l'option la plus appropriée
- Type de projet : sélectionnez l'option la plus appropriée
- Porteur de projet / Institution
- Pays
- Code postal



Les **coûts admissibles du projet** doivent être équivalents au financement par type (fédéral, cantonal, régional, etc.). Cliquez sur **() (\* + Ajouter financement »** pour ajouter des lignes supplémentaires dans le tableau de financement. Si vous voulez, vous pouvez ajouter une désignation, une référence de dossier et une note.

# Ajouter des versements au projet



À partir du statut « octroi », vous pouvez • ajouter des versements de fonds de la Confédération et des cantons. Si vous voulez, vous pouvez également ajouter les coûts du projet qui ont été décomptés.

# Saisir un prêt

À partir du statut « octroi », vous pouvez, et à partir du statut « décompte final » vous devez, saisir les informations relatives au contrat de prêt, à la durée du prêt et aux remboursements. Lorsque les dates du premier et du dernier remboursement sont saisies et sauvegardées, le tableau des remboursements apparaît.

V

Montant total du prêt fédéral	150'000.00	ans	Remboursement planifié Remplir	Remboursement réel	Paiement des intérêts	Commentaire
ontribution fédérale versée	150'000.00					
Date de la convention	02.08.2021	2020	0.00	0.00	0.00	
Date du premier/dernier	01.03.2023 -	2021	0.00	0.00	0.00	
remboursement	07.02.2033	2022	0.00	0.00	0.00	
Debut prévu de la	04.04.2022	2023	13'600.00	0.00	0.00	
construction		2024	13'600.00	0.00	0.00	
Date fin de la construction	01.06.2023	2025	13'600.00	0.00	0.00	
Début anticipé de la		2026	13'600.00	0.00	0.00	
construction autorisé		2027	13'600.00	0.00	0.00	
Taux d'intérêts		2028	13'600.00	0.00	0.00	
Durée du prêt:		2029	13'600.00	0.00	0.00	
	0.0 ans	2030	13'600.00	0.00	0.00	
Durée planifiée	0.0 ans	2031	13'600.00	0.00	0.00	
Durée effective à partir du premier / dernier versement	12.4 / 11.1 ans	2032	13'600.00	0.00	0.00	
		2033	14'000.00	0.00	0.00	
Garanties:		Somme	150'000.00	0.00	0.00	
Garantie fournie	Actifs commerciaux	Solde	0.00	150′000.00		
	Actifs commerciaux	Somme			0.00	
Prêts problèmatiques:						
Risque de perte	Pas un cas problémati ▼					
État / remarques						

En cliquant sur **1** remplir, vous pouvez remplir automatiquement la colonne des **remboursements planifiés**. Les remboursements sont répartis sur les années de remboursement, en arrondissant à 100 francs, le solde éventuel étant ajouté à la dernière année. Les remboursements planifiés peuvent être modifiés manuellement à tout moment.

# Saisir une suspension de prêt



Si la durée du prêt est prolongée, vous devez modifier **1** la date du dernier remboursement. La **2** durée effective est automatiquement recalculée. Vous devez adapter les **3** remboursements planifiés et saisir un **4** commentaire. Si la durée n'a pas été prolongée, vous devez ajuster les remboursements planifiés des années suivantes.

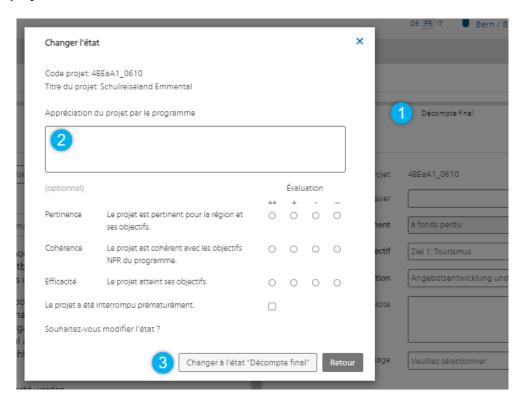
# Saisir une perte de prêt



Remettez la **1** date du dernier remboursement (si nécessaire). Vous devez adapter les **2** remboursements planifiés. La part de perte du canton et les dividendes éventuels sont inscrits comme **3** remboursement réel et **2** commentés de manière appropriée. Enregistrez la perte à la fin en cliquant sur **3** « **Solde=perte** ».

En cas de **renonciation partielle** au remboursement du prêt, vous devez d'abord inscrire un remboursement réel fictif jusqu'à ce que le solde affiché corresponde au montant de la perte fédérale effective. Ensuite, cliquez sur le bouton **5 « Solde=perte »** et adapter à nouveau le remboursement réel fictif.

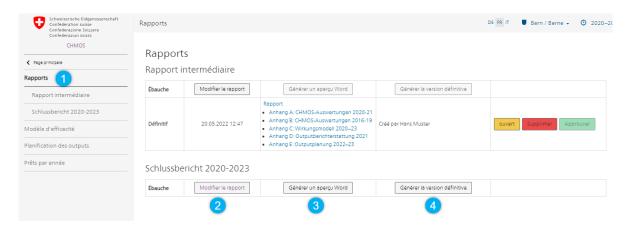
# Clôturer le projet



Dès qu'un projet est terminé, vous devez changer son état à **0** « **décompte final** ». Écrivez une **2 appréciation,** évaluez le projet et **3 changez au statut** « **décompte final** ».

# Faire un rapport

# Rédiger un rapport et le valider



Sous l'option de menu **0** « rapports » vous pouvez **2** modifier le rapport actuel, **3** le générer comme aperçu Word ou **4** le clôturer définitivement.

Remarque : le rapport final peut être établi deux fois de manière définitive. Une fois comme rapport final provisoire (juillet de la dernière année de mise en œuvre) et une fois comme rapport final définitif (février de l'année suivante).



La **0** barre d'action permet de passer d'un chapitre à l'autre du rapport. Les sous-chapitre se compose d'un titre, d'instructions (encadré bleu) et d'un **2** champ de réponse. Vous devez enregistrer les champs de réponse individuellement en cliquant sur **« Enregistrer »**. Les entrées non enregistrées seront perdues.

Plusieurs options de mise en forme sont disponibles dans le champ de réponse :

- Gras
- Italique
- Liste à puces
- 1. Liste numérotée
- En-tête 3
- Tableau
- Image
- Lien

Sous **3** résultats, le modèle d'efficacité ou la réalisation des outputs peuvent être gérés directement dans le masque de rapport.

Sous **4 annexes**, les évaluations sont automatiquement créées sur la base des projets saisis. D'autres évaluations peuvent être ajoutées par téléchargement.

# Actualiser la planification et la réalisation des outputs



Vous pouvez accéder au masque de saisie pour la planification et la réalisation des outputs via l'option de menu • Planification des outputs ». Dans la • barre d'action, il est possible de passer d'une année de planification ou de réalisation à l'autre. Si vous établissez la planification des outputs pour une année, il suffit de saisir la • formulation de l'objectif dans la colonne « prestations / produits (output) » et, pour les indicateurs chiffrés, la valeur cible pour cette année. Avec le rapport sur la réalisation des outputs, vous devez compléter la • valeur réelle de l'indicateur et • commenter la réalisation des objectifs de l'année. La planification et la réalisation des outputs peuvent être téléchargées sous forme de fichiers • Excel et Word.

#### Actualiser le modèle d'efficacité

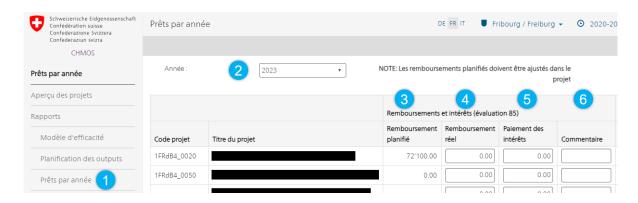


Vous pouvez accéder au masque de saisie pour le **1 modèle d'efficacité** via l'option de menu du même nom. Le modèle d'efficacité est très large, car les formulations d'objectifs et les indicateurs des niveaux du modèle d'efficacité output, outcome et impact sont affichés. La **2 barre de défilement** permet de faire défiler vers la droite.

- Dans le masque de saisie du modèle d'efficacité les indicateurs et les champs de commentaires au niveau de l'output sont présentés de manière agrégée. Ils ne peuvent être modifiés que dans le masque de saisie de la réalisation des outputs. Les boutons avec les 3 années au niveau de l'output permettent de passer directement au masque de saisie de la réalisation des outputs afin de traiter les indicateurs et les commentaires.
- Les **d indicateurs et les champs de commentaire** au niveau de l'outcome et de l'impact peuvent être modifiés directement dans le masque de saisie du modèle d'efficacité.

# Mettre à jour les rapports de prêts

#### Remboursements et intérêts au SECO



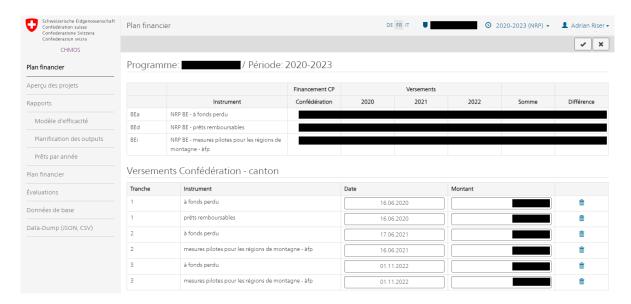
- Le moyen le plus simple de saisir les remboursements et les intérêts est d'utiliser le masque de saisie « prêts par année ». Sélectionnez l'année et entrez les remboursements réels et les paiements des intérêts. Si vous souhaitez apporter des modifications aux remboursements planifiés, vous devez le faire directement dans le projet. Si nécessaire, vous pouvez ajouter un commentaire, par exemple en cas de prolongation du délai de remboursement.
- Ensuite, contrôlez l'évaluation « 85 Prêts : remboursements et intérêts » pour l'année de référence et envoyer le justificatif au SECO. Le délai pour l'envoi du justificatif est en principe fin février de l'année suivante. Si des remboursements de projets sont encore en suspens, il est possible d'actualiser le justificatif plus tard au cours de l'année et de procéder à un deuxième versement au SECO.
- Versez le total selon le justificatif au SECO, Finances, Holzikofenweg 36, 3003 Berne : IBAN CH77 0900 0000 3000 6389 5. Motif du paiement : Prêt NPR canton XX / décompte année yyyy

# Signaler un prêt à problème



Pour les prêts à problèmes dans le projet, inscrivez le **1 risque de perte** et ajoutez une **2 re-marque**. En règle générale, dans le courant du mois de novembre, le SECO demande de signaler les prêts problèmatiques. Si vous avez des cas problématiques, envoyez l'évaluation CHMOS 86 au SECO et, si nécessaire, ajoutez manuellement des remarques supplémentaires dans Excel ou dans le courriel.

# Actualisation du plan financier (par le SECO)



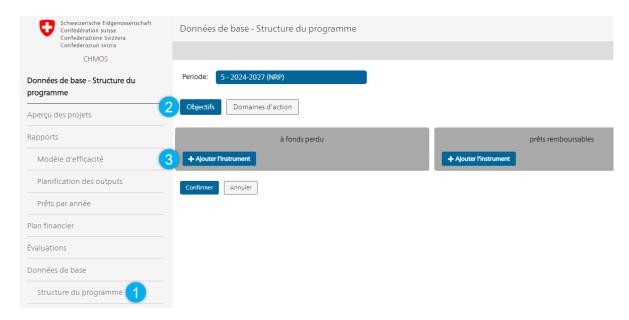
Le plan financier fait apparaître le financement selon la convention programme (CP) et les flux financiers entre le SECO et le programme (versements et remboursements). Les versements et les remboursements sont gérés par le SECO.

# Créer un programme

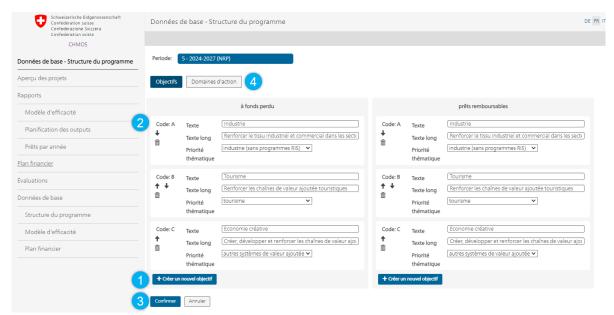
Au début d'une nouvelle période, un programme de mise en œuvre doit être établi. En ce qui concerne CHMOS, celui-ci se compose d'une structure de programme avec des instruments, des objectifs et des domaines d'action, d'un modèle d'efficacité par objectif avec des indicateurs et d'un plan financier avec le financement prévu par objectif et instrument.

Tout d'abord, la structure du programme doit être entièrement saisie, puis le modèle d'efficacité et le plan financier peuvent être saisis.

# Créer la structure du programme



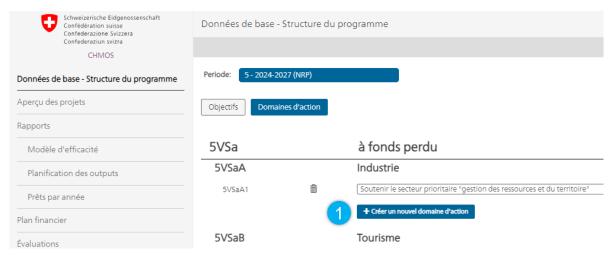
Cliquez sur le sous-menu **1 structure du programme** pour créer la structure du programme. En cliquant sur **2 objectifs**, vous pouvez créer les **3 instruments** pertinents.



Cliquez sur • créer un nouvel objectif pour ajouter des objectifs. Il faut inscrire une • formulation brève et longue de l'objectif et attribuer la priorité thématique la plus appropriée. Lorsque les objectifs sont entièrement inscrits, ils peuvent être • enregistrés.

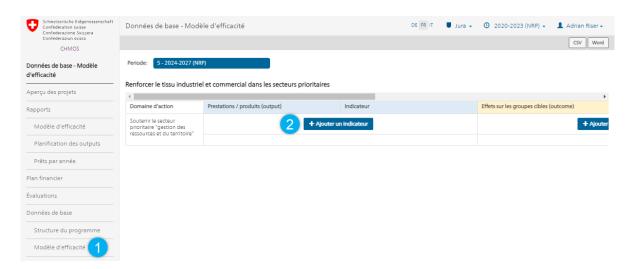
Le bouton **domaines d'action** vous permet de passer au menu dans lequel vous pouvez ajouter les domaines d'action aux objectifs créés.

•

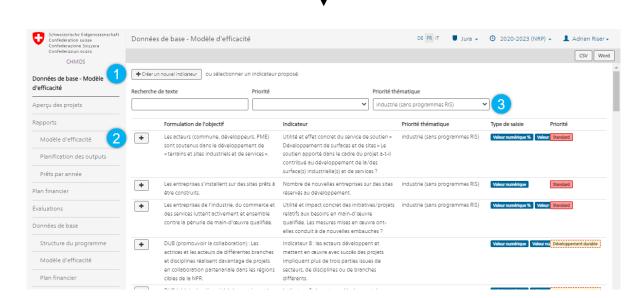


Sur cette page, de **1** nouveaux domaines d'action peuvent être ajoutés. Cliquez sur « confirmer » à la fin des modifications pour que les changements soient pris en compte.

# Créer le modèle d'efficacité



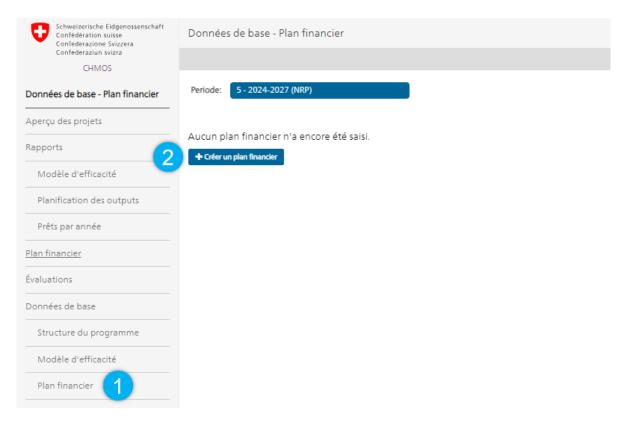
Sous l'option de menu **1 modèle d'efficacité**, vous pouvez **2 ajouter les indicateurs** relatifs aux domaines d'action (output et outcome) ou aux objectifs (impact).



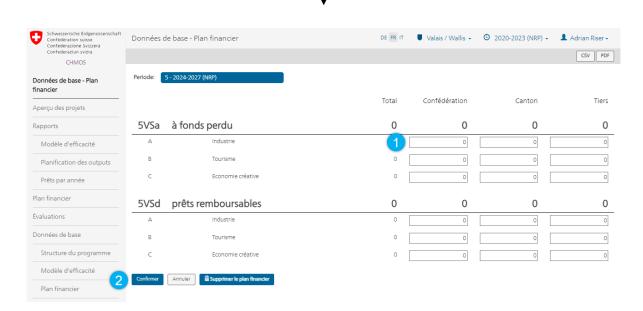
Il y a deux possibilités pour ajouter un indicateur. Il est soit possible de **1 créer un nouvel indicateur** à partir de zéro, soit de sélectionner et d'adapter **2 un indicateur proposé**. Les indicateurs

**proposés** sont filtrés en fonction de la priorité thématique de l'objectif. Ce **3 filtre** et les autres peuvent toutefois être adaptés. Les indicateurs standards et les indicateurs des thèmes transversaux, qui doivent en partie être utilisés, font partie des indicateurs proposés (voir le guide de travail pour les programmes de mise en œuvre).

# Créer le plan financier



Sous le sous-menu • plan financier du point de menu « données de base », vous pouvez • créer le plan financier pour une nouvelle période. Le plan financier ne peut être créé que lorsque la structure du programme a été créée.



La structure du plan financier est générée automatiquement à partir des objectifs et des instruments. Vous pouvez entrer les **1 montants** directement dans le plan financier. Vous devez **2 sauvegar-der** les modifications.

Remarque : Si vous souhaitez supprimer un objectif a posteriori, vous devez d'abord supprimer le plan financier !

# **Autres**

# Foire aux questions (FAQ)

L'instrument d'un cas peut-il être modifié?

Non, s'il y a un changement de l'instrument, le cas doit être annulé et saisi à nouveau dans le bon instrument.

# **Contacts**

- Pour les questions techniques mineures, veuillez contacter Therese Moser (tél. 058 464 48 31) ou l'adresse e-mail chmos@seco.admin.ch
- Si des messages d'erreur apparaissent ou si vous avez des suggestions pour le développement de CHMOS, vous pouvez vous adresser à Adrian Riser (tél. 058 462 47 06) ou l'adresse e-mail <a href="mailto:chmos@seco.admin.ch">chmos@seco.admin.ch</a>.

#### Webinaire

Le lien suivant vous permet d'accéder à l'enregistrement vidéo d'une formation d'introduction qui vous guidera à travers un grand nombre des fonctions énumérées ci-dessus :

https://www.youtube.com/watch?v=alj-LGVeXNA

